



## ***Lettre ouverte***

***Investir dans les organismes  
communautaires, c'est investir dans la  
santé de nos communautés !***

**TROC**

**Table régionale des organismes communautaires  
en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie**

## ***Investir dans les organismes communautaires, c'est investir dans la santé de nos communautés !***

Nous sommes reconnaissants et admiratifs du travail accompli par les organismes communautaires en santé et services sociaux dans nos villages, nos quartiers et nos villes. Nous considérons que la mission des organismes communautaires est essentielle dans nos communautés.

À chaque jour en Mauricie et au Centre-du-Québec, 16 000 bénévoles, 1 500 employés protègent, hébergent, nourrissent, soutiennent et aident plus de 100 000 personnes de nos deux régions. Tous ces gens se prennent en main grâce au monde communautaire. Tout le monde ne s'en porte que mieux. Pensons-y quelques instants pour apprécier la valeur de cette action communautaire. Tous connaissent quelqu'un qui a recours aux services d'un organisme communautaire de notre région. De fait, une personne sur cinq est aidée par un des 218 organismes communautaires.

Ce vaste réseau de solidarité, présent dans chacune de nos communautés, a besoin, à son tour, d'être aidé. À cause de leur faible financement, la majorité des organismes communautaires vivent de grandes difficultés à maintenir leurs activités. Nos communautés font leur part pour les soutenir. Le gouvernement du Québec peut et doit mieux aider nos organismes.

Nous appuyons donc leur demande d'un meilleur soutien financier auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux et auprès de son Agence Mauricie / Centre-du-Québec.

Nos villages, nos quartiers et nos villes ont besoin, pour leur santé et leur cohésion sociale, de tous ces organismes communautaires ! Monsieur le Ministre de la Santé et des Services sociaux, investissez dans l'avenir de nos organismes communautaires pour l'avenir de nos communautés.



## ***Lettre ouverte Information pour les signataires***

***Merci de prendre quelques instants pour lire et signer ce document expliquant la raison d'être de cette lettre ouverte ainsi que son utilisation.***

En signant la lettre ouverte, vous acceptez :

- que votre nom, votre titre, ainsi que votre domaine d'expertise accompagnent votre signature (exemple : M. Philippe Couillard, ministre provincial) ;
- que des médias publient la lettre ouverte et, par conséquent, votre signature ;
- que des médias exposent nos revendications, notre démarche, la lettre ouverte et mentionnent les signataires qui y sont associés.

### **CONFÉRENCE DE PRESSE**

Acceptez-vous de participer, si votre emploi du temps le permet, à une conférence de presse où nous ferons connaître nos revendications en complément de la présentation de la lettre ouverte ?

Oui

Non

Merci pour votre consentement !

NOM : \_\_\_\_\_

SIGNATURE : \_\_\_\_\_

TITRE : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_